



Concours saveurs Nouvelle-Aquitaine, 246 produits récompensés

mercredi 19 décembre 2018, par [lpe](#)

Ce concours Saveurs est l'occasion de valoriser une sélection de produits régionaux fleurons du savoir-faire des producteurs et artisans du territoire.

"Avec plus de 343 produits de terroir dont 217 Signes d'Identification de la Qualité et de l'Origine, la Nouvelle-Aquitaine apparaît comme une, si ce n'est « LA région la plus gourmande » de France" soulignait Jean-Pierre RAYNAUD, Président de l'Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine, Vice-Président de la Région en charge de l'agriculture.

Le 29e concours en quelques chiffres :

- 16 familles de produits
- 936 produits dégustés
- 246 produits récompensés
- 163 lauréats
- 350 jurés

Tous les lauréats par catégories sont à retrouver [en cliquant ici](#).

37 ans de découvertes gastronomiques

- 1981 : Premier Concours de produits laitiers organisé par les services vétérinaires en Poitou-Charentes
- 1989 : 1ère ouverture du Concours à toutes catégories de produits
- 1997 : Création de la première passerelle avec le Concours Général Agricole de Paris pour le Pineau des Charentes AOC.
- 1998 : Création de la passerelle avec le Concours Général Agricole de Paris pour les huîtres Marennes-Oléron.
- 1999 : Création de la passerelle avec le Concours Général Agricole de Paris pour le Cognac AOC.
- 2006 : Le Concours a désormais lieu dans l'un des quatre départements de l'ex-région Poitou-Charentes avec formation des jurés.
- 2010 : Rapprochement du Concours des Fromages de Chèvre Fermiers avec le Concours des Vins, au printemps.
- 2013 : 25e anniversaire du Concours des Saveurs Régionales.
- 2017 : Ouverture du Concours aux produits de Nouvelle-Aquitaine :
 - Le piment d'Espelette AOP
 - Les miels de Nouvelle-Aquitaine
 - L'Ossau-Iraty AOP
 - La baguette Herriko
 - Le cabécou
 - L'huile de noix
- 2018 : 30e anniversaire du Concours.

Le Concours des Saveurs Régionales devient le Concours des Saveurs Nouvelle-Aquitaine.

Toutes les informations : www.saveurs-nouvelle-aquitaine.fr

Photo : remise des prix pour les Deux-Sèvres et la Vienne ce lundi. Crédit CD79